



Fonds innovateurs Web3 Ninepoint

(auparavant FNB Ninepoint Bitcoin)

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 DÉCEMBRE

2023

Le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds présente une analyse et des explications qui visent à fournir des renseignements complémentaires et additionnels sur les états financiers du fonds de placement. Le présent rapport contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-888-362-7172 ou en visitant notre site Web, à www.ninepoint.com, ou le site Web de SEDAR+, à www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Ninepoint Partners LP, Royal Bank Plaza, South Tower, 200, rue Bay, Bureau 2700, C. P. 27, Toronto (Ontario) M5J 2J1. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de l'une des façons indiquées ci-dessus pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration ou du dossier de vote par procuration, ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

(en dollars américains)

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds Innovateurs Web3 Ninepoint (le « Fonds ») vise à offrir une appréciation du capital en investissant dans un portefeuille diversifié composé principalement d'actions et de titres apparentés de sociétés qui exposent les investisseurs aux technologies émergentes telles que le Web3, la chaîne de blocs et l'internet activé par les actifs numériques (« Web 3 »). Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds investit dans un portefeuille diversifié composé principalement d'actions et de titres apparentés de sociétés ouvertes qui misent sur les technologies comme le Web3 pour transformer leur entreprise et acquérir un avantage concurrentiel dans leurs marchés et secteurs d'activité respectifs. Le Fonds investit indirectement dans les actifs numériques qui offrent une exposition directe à la technologie Web3 et notamment dans des titres de FNB de cryptomonnaies canadiens.

Risques

Les risques d'investir dans le Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds. Ce Fonds convient aux investisseurs qui recherchent une exposition aux technologies émergentes comme le Web3, la chaîne de blocs et les actifs numériques. Le Fonds convient aux investisseurs dont la tolérance au risque est élevée et qui ont un horizon de placement à long terme.

Résultats d'exploitation

Les parts de série FNB du Fonds (USD) ont dégagé un rendement de 126,7 % en 2023, tandis que l'indice mixte, composé à 70 % de l'indice Nasdaq 100, à 15 % de l'indice S&P Bitcoin et à 15 % de l'indice S&P Ethereum, a dégagé un rendement de 76,8 %.

En 2023, la Banque du Canada a haussé le taux d'intérêt à trois reprises, pour le faire passer de 4,25 % au début de l'année à 5,00 % à la fin de l'année. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a augmenté le taux d'intérêt quatre fois, pour le faire passer de 4,38 % à 5,38 % en 2023. Toutefois, l'inflation, le principal facteur des hausses de taux, a considérablement ralenti, entraînant à la hausse les actifs à risque en prévision de réductions supplémentaires de taux. Certains actifs numériques, notamment le bitcoin, ont tiré parti de cet appétit pour le risque.

La crise bancaire régionale aux États-Unis au début de 2023 a frappé de plein fouet le monde des cryptomonnaies, en raison de la faillite de Silvergate, de Signature et de la Silicon Valley Bank (SVB); le cours de l'USDC de Circle, une cryptomonnaie stable, a reculé pour passer de 1,00 \$ à 0,86 \$, lorsqu'il a été annoncé qu'une tranche de 3,3 milliards de dollars de ses réserves étaient en dépôt à la SVB. Le FIDC est entré dans l'arène et a garanti tous les dépôts, de sorte que le cours de l'USDC a regagné le terrain perdu par rapport au dollar américain. La crise a également mis en lumière les avantages des actifs numériques, qui peuvent être détenus en garde autonome et transférés entre pairs, sans avoir recours à une autorité centrale qui risque de faire faillite.

Les mesures réglementaires visant les entreprises qui exercent leurs activités dans le secteur des actifs numériques aux États-Unis ont été renforcées, la SEC ayant déposé des poursuites contre les plus grandes bourses de cryptomonnaies : Binance, Coinbase et Kraken. Les mesures de renforcement réglementaire visant ces entreprises ont ouvert la voie aux pays qui ont une assemblée législative claire, sensible et favorable à l'innovation pour attirer des entreprises axées sur les actifs numériques. Au Moyen-Orient, Dubaï a publié des règlements intitulés *Virtual Assets and Related Activities Regulations 2023*; l'Union européenne a publié le règlement sur les marchés de crypto-actifs (*Markets in Crypto-Assets (MiCa) regulations*); le Royaume-Uni a adopté une règle sur les voyages; et même Hong-Kong a de nouveau permis aux investisseurs particuliers d'avoir accès de nouveau aux cryptomonnaies.

Après le lancement de ChatGPT en novembre de 2023, l'intelligence artificielle (IA) est devenue l'une des principales technologies pour les entreprises, servant de catalyseur à des investissements considérables par les entreprises de divers secteurs et donnant le coup d'envoi à d'intenses débats au sein des gouvernements qui sont préoccupés par l'incidence déstabilisante potentielle de l'IA. L'engouement pour l'IA a été favorable à plusieurs entreprises. Notamment, la capitalisation boursière de NVIDIA a augmenté de près 700 milliards de dollars en 2023 seulement, du fait de la demande incroyablement solide des fournisseurs de centres de données et des utilisateurs finaux pour les unités de traitement graphique puissantes de la société. L'IA est également venue à la rescousse d'un marché boursier ébranlé, les actions des sept géants technologiques, lesquels sont très exposés à l'IA, menant le bal.

Après que BlackRock eut déposé un FNB de bitcoins au comptant aux fins d'approbation cet été, bon nombre d'autres gestionnaires d'actifs lui ont emboîté le pas et ont fait une demande. À cette date, la réputation de BlackRock à l'échelle mondiale ainsi que le nombre record de 400 demandes d'approbation de FNB qui ont été accueillies favorablement ont suscité un réel sentiment d'optimisme à l'égard de la possibilité

qu'un FNB de bitcoins soit sur le point d'être approuvé par la SEC après une décennie de rejets. En octobre, la décision historique de la D.C. Circuit Court of Appeals visant le choix de la SEC d'empêcher la conversion du fonds GBTC de Grayscale en FNB a renforcé ce sentiment, les analystes chevronnés de FNB de Bloomberg déclarant peu de temps après que la probabilité que le FNB soit approuvé était de 90 %. Bien que la décision finale de la SEC à l'égard de la première demande soit attendue le 10 janvier 2024, au total, onze demandes devraient être déposées simultanément à cette période par divers gestionnaires d'actifs : BlackRock, Fidelity, Invesco & Galaxy, 21Shares & ARK, Grayscale, Bitwise, VanEck, Wisdomtree, Valkyrie, Hashdex et Franklin. Depuis l'été, les perspectives des FNB de bitcoins ont été l'un des facteurs, sinon le principal facteur, à contribuer au redressement considérable des bitcoins à la fin du deuxième semestre de 2023, qui a également entraîné à la hausse d'autres actions Web3 et de cryptoactifs. Le nombre accru de demandes d'approbation de FNB Ethereum au comptant de la part de nombre de ces gestionnaires, dont BlackRock, Fidelity, ARK et Invesco, n'a pas directement retenu l'attention, mais a tout de même été important, pour le moins. Comme prévu, le 10 janvier 2024, la SEC a approuvé les onze demandes de FNB de bitcoins et a donné le feu vert pour qu'ils commencent à être négociés le jour suivant. Au cours des deux premiers jours de Bourse, les rentrées nettes ont totalisé 819 millions de dollars et le volume de négociation total s'est établi à 7,8 milliards de dollars. Malgré les sorties de fonds de 580 millions de dollars du FNB de Grayscale, quatre des FNB ont enregistré des rentrées nettes de plus de 100 millions de dollars : BlackRock (498 millions de dollars), Fidelity (422 millions de dollars), Bitwise (238 millions de dollars) et ARK (105 millions de dollars). Bien que cet événement ne marque que les débuts des FNB de bitcoins, ce fut un moment décisif pour les actifs Web3 à titre de secteur et de catégorie d'actifs, et une étape importante pour l'accélération de l'adoption généralisée des actifs numériques et l'exposition à ceux-ci.

Ne se laissant pas décourager par le marché baissier tumultueux de 2022, lorsque le cours du bitcoin a chuté de 65 %, un nombre grandissant d'entreprises ont continué de tirer parti du Web3 et des technologies connexes pour transformer leurs activités et acquérir un avantage concurrentiel en 2023. Selon Block Pro Research, 52 % des 100 entreprises inscrites au palmarès Fortune ont mis en place des initiatives axées sur le Web3 depuis le début de 2020, 70 % de ces initiatives ayant été lancées publiquement au deuxième trimestre de 2023. Nike et d'autres entreprises novatrices ont déjà adopté les jetons. Par exemple, les 25 collections de jetons non fongibles de Nike ont généré des revenus de 385 millions de dollars depuis décembre 2021, et l'entreprise s'est engagée à mettre en œuvre ces initiatives en 2023 et à y consacrer des efforts considérables. PayPal a lancé sa propre cryptomonnaie stable en août, le PYUSD, dont les jetons en circulation totalisaient 160 millions de dollars à la fin de l'année et ont augmenté au cours des deux premières semaines de 2024 pour se chiffrer à près de 300 millions de dollars. Dans le but d'améliorer la performance et la rapidité des transactions de paiement transfrontalières, VISA a commencé à tirer parti de l'USDC, une cryptomonnaie stable de premier plan, sur la chaîne de blocs Solana pour les règlements. Fait intéressant, le nombre de portefeuilles d'USDC d'au moins 10 \$ a augmenté de 59 % en 2023 pour se chiffrer à 2,7 millions, ce qui reflète le plus grand taux d'adoption malgré le recul du nombre de jetons en circulation au cours des deux dernières années.

Au cours des cinq premiers mois de 2023, le mandat du FNB était d'investir la totalité de son actif dans des bitcoins au comptant. Parallèlement, nous n'avons pas apporté de changements significatifs au portefeuille en réponse à ces événements, parce que cela ne faisait pas partie de notre mandat. Depuis le 31 mai, compte tenu de la modification apportée à l'objectif et à la stratégie de placement, le portefeuille a commencé à être investi dans des entreprises et des technologies à l'avant-plan de la prochaine ère numérique. En prévision de l'assouplissement des conditions financières et compte tenu de la présence de plusieurs catalyseurs positifs à l'horizon, entre l'imminence de la décision concernant les FNB et la réduction de moitié des avantages liés au bloc de bitcoins, nous avons choisi d'investir la totalité de l'actif dans un éventail d'entreprises et d'actifs qui, selon nous, bénéficieront le plus des tendances à la hausse du marché.

Le Fonds pondérerait considérablement les FNB de bitcoins et les FNB fondés sur l'Ethereum, ainsi que les titres de plusieurs entreprises qui, selon nous, seront soit des moteurs soit des bénéficiaires de l'adoption de l'Internet habilité par la chaîne de blocs. Ce secteur a dégagé un rendement solide cette année, ce qui a contribué à la robustesse du rendement.

Même si le Fonds peut maintenir une position de trésorerie importante, nous avons opté pour une stratégie consistant à investir la totalité de son actif. Ce choix est fondé sur notre perspective macroéconomique, à savoir qu'un assouplissement plus large des conditions financières combiné à des catalyseurs propres au secteur permettrait d'augmenter la valeur de nos placements de base.

Le Fonds est rééquilibré régulièrement, notamment certains placements, comme celui dans Coinbase (COIN), qui, grâce à leur rendement exceptionnellement solide, comportent un risque de concentration. Nous avons également réduit l'exposition globale au secteur du minage de bitcoins, en remplaçant une position importante dans Hut8 Mining (HUT) par une position plus petite dans Marathon Digital (MARA), puisque les difficultés économiques avec lesquelles le secteur du minage est aux prises (hausse des coûts, diminution du potentiel de croissance) ont fait en sorte que la valeur relative de ces entreprises est moins attrayante. Comme la stratégie de placement n'est en vigueur que depuis sept mois, le Fonds détenait un nombre relativement restreint de titres, mais a réalisé plus de 50 opérations touchant ces positions sur la base des possibilités tactiques à court terme et pour répondre aux demandes de rachat et satisfaire les exigences en matière d'émission de nouvelles parts.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté de 26,2 % au cours de l'exercice, passant de 16,0 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 20,2 millions de dollars au 31 décembre 2023. Cette variation s'explique principalement par les profits nets réalisés et latents sur les placements de 16,2 millions de dollars, contrebalancés par des rachats nets de 11,7 millions de dollars et des charges nettes de 0,3 million de dollars.

Événements récents

Le 20 avril 2023, les porteurs de parts de FNB du Fonds (les « porteurs de parts ») ont approuvé les modifications apportées à l'objectif de placement du Fonds, qui ont pris effet le 31 mai 2023 (la « date de prise d'effet »), dans le but d'offrir aux porteurs de parts une plus-value du capital en investissant dans un portefeuille diversifié constitué principalement de titres de participation et de titres s'apparentant à des titres de participation d'entreprises qui permettent aux investisseurs d'obtenir une exposition aux nouvelles technologies, comme le Web3, la chaîne de blocs et l'internet fondé sur les actifs numériques. À la date de prise d'effet, le Fonds a également modifié ses stratégies de placement pour mieux refléter ses nouveaux objectifs de placement, a adopté le nom de « Fonds Innovateurs Web3 Ninepoint » et a changé de symbole boursier à la Bourse de Toronto (TKN et TKN.U).

Opérations entre parties liées

FRAIS DE GESTION

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire à un taux annuel de 0,70 % pour les parts de série FNB. Les frais de gestion sont calculés et cumulés quotidiennement en fonction de la valeur liquidative quotidienne du Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds a engagé des frais de gestion de 159 585 \$ (y compris les taxes). La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion, en pourcentage des frais de gestion, se présente comme suit :

	Conseils en valeurs	Commissions de suivi
Fonds Innovateurs Web3 Ninepoint – parts de FNB	100 %	–

Le gestionnaire a versé, à même les frais de gestion qu'il a reçus du Fonds, des commissions de suivi de 23 \$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, à Sightline Wealth Management, membre du groupe du gestionnaire.

CHARGES D'EXPLOITATION

Le Fonds s'acquitte de ses propres charges d'exploitation qui comprennent notamment, les honoraires d'audit, les honoraires juridiques, les droits de garde, les droits de dépôt et les charges administratives, ainsi que le coût de la communication de l'information aux porteurs de parts. Le gestionnaire engage certaines de ces charges pour le compte du Fonds et est ensuite remboursé par ce dernier. Le gestionnaire peut, à son entière discrétion, prendre en charge une partie des charges d'exploitation du Fonds ou y renoncer. Les montants ayant fait l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge par le gestionnaire sont présentés dans les états du résultat global. Il est possible de mettre fin à la renonciation ou à la prise en charge en tout temps, sans préavis. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, un montant de 116 526 \$ a été pris en charge par le gestionnaire.

AUTRES OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le Fonds a tenu compte de l'approbation, des recommandations favorables ou des directives permanentes du comité d'examen indépendant du Fonds pour effectuer des opérations entre parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les exercices clos les 31 décembre qui y figurent, à moins d'indication contraire.

Actif net par part du Fonds¹

	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021 ²
	\$	\$	\$
Parts de FNB			
Actif net à l'ouverture de la période	4,92	13,71	9,55
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :			
Total des produits	0,02	–	0,00
Total des charges	(0,12)	(0,12)	(0,24)
Profits réalisés (pertes réalisées)	(1,84)	(0,52)	7,76
Profits latents (pertes latentes)	8,33	(8,27)	1,75
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation³	6,39	(8,91)	9,27
Distributions :			
Total des distributions annuelles⁴	–	–	–
Actif net à la clôture de la période	11,16	4,92	13,71

	31 déc. 2023	31 déc. 2022 ⁵
	\$	\$
Série A		
Actif net à l'ouverture de la période	–	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :		
Total des produits	–	0,00
Total des charges	–	(0,12)
Profits réalisés (pertes réalisées)	–	(0,39)
Profits latents (pertes latentes)	–	(5,05)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation³	–	(5,56)
Distributions :		
Total des distributions annuelles	–	–
Actif net à la clôture de la période	–	–

	31 déc. 2023	31 déc. 2022 ⁵
	\$	\$
Série F		
Actif net à l'ouverture de la période	–	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :		
Total des produits	–	0,00
Total des charges	–	(0,05)
Profits réalisés (pertes réalisées)	–	(0,46)
Profits latents (pertes latentes)	–	(4,89)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation³	–	(5,40)
Distributions :		
Total des distributions annuelles	–	–
Actif net à la clôture de la période	–	–

1 Cette information provient des états financiers annuels audités du Fonds.

2 L'actif net par part était initialement de 10,00 \$ par part moins les honoraires des placeurs pour compte et les frais d'émission de 0,45 \$ par part. Les honoraires des placeurs pour compte et les frais d'émission du placement pour les parts de série FNB ont été comptabilisés comme une réduction des capitaux propres. Données pour la période du 27 janvier 2021 (date de lancement) au 31 décembre 2021 pour les parts de série FNB.

3 L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. L'actif net et les distributions sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment considéré. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement entre l'actif net par part à l'ouverture de la période et l'actif net par part à la clôture de la période.

4 Les distributions ont été réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.

5 Données pour la période du 23 janvier 2022 (première émission) pour les parts de série A et les parts de série F, jusqu'à ce que la totalité des parts en circulation soit rachetée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Ratios et données supplémentaires

	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021
Parts de FNB			
Total de la valeur liquidative (en milliers) ¹	20 239 \$	16 040 \$	56 214 \$
Nombre de parts en circulation ¹	1 813 866	3 258 866	4 098 866
Ratio des frais de gestion ²	1,29 %	1,45 %	1,45 %
Ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations ou prises en charge ²	1,88 %	2,13 %	1,58 %
Ratio des frais d'opération ³	0,17 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴	110,68 %	21,50 %	118,63 %
Valeur liquidative par part ¹	11,16 \$	4,92 \$	13,71 \$
Cours de clôture ⁵	11,15 \$	4,90 \$	13,67 \$
Cours de clôture (\$ CA) ⁵	14,77 \$	6,65 \$	17,27 \$

- 1 Données fournies aux 31 décembre des exercices indiqués. Étant donné que les parts de série A et de série F ont été émises pour la première fois et rachetées en totalité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les ratios et données supplémentaires ne sont pas présentés.
- 2 Le ratio des frais de gestion est calculé en fonction du total des charges (y compris les primes d'encouragement, le cas échéant, et compte non tenu des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille) pour la période visée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le gestionnaire peut renoncer à une partie des charges d'exploitation du Fonds ou en prendre la charge. Il est possible de mettre fin à la renonciation ou à la prise en charge en tout temps.
- 3 Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le ratio des frais d'opération comprend les charges pour dividendes et les charges pour emprunt de titres payées par le Fonds pour les titres vendus à découvert.
- 4 Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que le Fonds achète et vend la totalité des titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds sont élevés, et plus il est possible qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds.
- 5 Dernier cours de clôture au 31 décembre pour les exercices indiqués.

Rendement passé

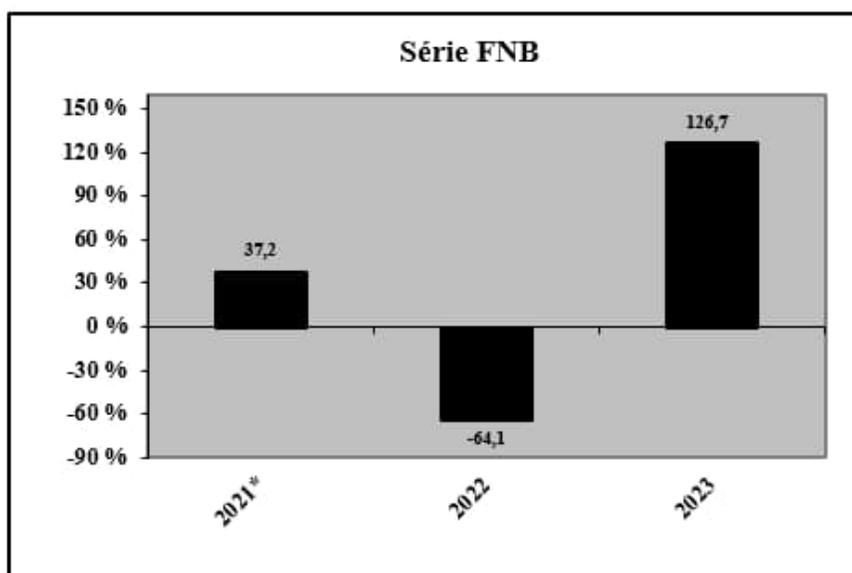
Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements totaux historiques, y compris les variations de valeur des parts, et supposent que toutes les distributions sont réinvesties dans des parts additionnelles de la série visée du Fonds. Ces rendements ne tiennent pas compte des frais liés aux ventes, aux rachats ou aux distributions, ni des autres frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu à payer par un porteur de parts qui auraient pour effet de réduire les rendements. Veuillez prendre note que le rendement passé n'est pas une indication du rendement futur. Tous les taux de rendement sont calculés en fonction de la valeur liquidative d'une série donnée du Fonds.

Rendement annuel

Le graphique suivant présente le rendement de chaque série du Fonds pour les exercices clos les 31 décembre qui y figurent, sauf indication contraire.

Le graphique indique, en pourcentage, dans quelle mesure un placement effectué le premier jour de chaque période aurait augmenté ou diminué au dernier jour de chaque période. Le rendement des séries dont aucune part n'était en circulation à la clôture d'une période n'est pas présenté pour cette période.

Étant donné que les parts de série A et de série F ont été émises pour la première fois et rachetées en totalité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les graphiques sur le rendement annuel ne sont pas présentés.



* Rendement pour la période du 27 janvier 2021 (date de lancement) au 31 décembre 2021 (non annualisé).

Rendement composé annuel

Le tableau qui suit illustre le rendement total composé annuel des parts de chaque série du Fonds pour les périodes indiquées. Aux fins de comparaison du rendement, nous comparons le rendement du Fonds à celui d'un indice mixte constitué à 15 % de l'indice S&P Bitcoin, à 15 % de l'indice S&P Ethereum et à 70 % de l'indice Nasdaq 100 (l'« indice mixte »). L'indice S&P Bitcoin et l'indice S&P Ethereum sont conçus pour faire le suivi du rendement des actifs numériques, comme le Bitcoin et l'Ethereum, respectivement. L'indice Nasdaq 100 regroupe 100 des plus importantes sociétés non financières nationales et internationales cotées sur le marché boursier Nasdaq en fonction de la capitalisation boursière. Le rendement du Fonds était auparavant comparé à celui de l'indice de référence MVIS CryptoCompare Bitcoin Benchmark Rate (l'« indice »). L'indice de référence a été changé, l'indice mixte étant plus représentatif de la composition du portefeuille. Étant donné que le Fonds n'investit pas nécessairement dans les mêmes titres ou selon la même proportion que l'indice mixte, on ne s'attend pas à ce que son rendement égale le rendement de l'indice mixte.

	1 an	Depuis la création*
Fonds Innovateurs Web3 Ninepoint – parts de FNB	126,7 %	3,8 %
Indice mixte	76,8 %	15,0 %
MVIS CryptoCompare Bitcoin Benchmark Rate	154,1 %	10,2 %

* Depuis la première émission du 27 janvier 2021 pour les parts de FNB. Les rendements de la série A et de la série F ne sont pas présentés puisqu'il n'y avait pas de parts de cette série en circulation au 31 décembre 2023.

Aperçu du portefeuille de placements

Au 31 décembre 2023

Répartition du portefeuille		Totalité des positions acheteur	
	% de la valeur liquidative	Émetteur	% de la valeur liquidative
Positions acheteur		FNB CI Galaxy Bitcoin	15,8
Services financiers	38,4	Coinbase Global Inc.	13,8
Fonds d'actifs numériques	30,9	FNB Ethereum CI Galaxy	12,3
Technologies de l'information	23,5	Galaxy Digital Holdings Limited	9,4
Produits de consommation discrétionnaire	5,1	Microsoft Corporation	7,4
Services de communication	2,1	NVIDIA Corporation	5,4
Total des positions acheteur	100,0	Block Inc.	5,2
Trésorerie	0,0	PayPal Holdings Inc.	5,1
Autres passifs nets	(0,0)	Shopify Inc.	4,0
Total de la valeur liquidative	100,0	Marathon Patent Group Inc.	3,9
		FNB Ether Purpose	2,8
		Advanced Micro Devices Inc.	2,8
		NIKE Inc.	2,7
		Mastercard Inc.	2,7
		LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	2,4
		CME Group Inc.	2,2
		Roblox Corporation	2,1
		Trésorerie	0,0
		Totalité des positions acheteur en pourcentage de la valeur liquidative	100,0

Le Fonds ne détenait aucune position vendeur au 31 décembre 2023.

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées par le Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements du Fonds sont disponibles sur Internet à www.ninepoint.com. Le prospectus des Fonds de placement sous-jacents et d'autres renseignements connexes sont disponibles sur Internet à www.sedarplus.ca.

Renseignements sur l'entreprise

Adresse du siège social

Ninepoint Partners LP
Royal Bank Plaza, tour Sud
200, rue Bay, bureau 2700, C.P. 27
Toronto (Ontario) M5J 2J1
TÉL. : 416-362-7172
SANS FRAIS : 1-888-362-7172
TÉLÉC. : 416-628-2397
COURRIEL : invest@ninepoint.com

Pour obtenir plus de renseignements, visitez notre site à l'adresse :
www.ninepoint.com

Appelez notre ligne d'information sur les fonds communs de placement pour connaître le cours de clôture quotidien :
416-362-7172 ou 1-888-362-7172

Auditeurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
EY Tower
100, rue Adelaide Ouest
Toronto (Ontario) M5H 0B3

Conseillers juridiques

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L.
Bay Adelaide Centre, tour Est
22, rue Adelaide Ouest
bureau 3400
Toronto (Ontario) M5H 4E3